

70% des DG connaîtraient une mobilité dans les mois à venir

Fonction publique - 02/04/2008



Selon les statistiques du **Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT)**, 70% des **directeurs** généraux des collectivités de plus de 5000 habitants vont connaître une mobilité suite aux dernières élections. Mais l'alternance politique à la tête de l'exécutif n'est pas seule en cause. Le départ massif à la retraite des enfants du baby-boom explique également ces chiffres. Interview de Stéphane Pintre.

Les collectivités territoriales désormais à l'heure du spoil system ? Si 40% des DG des villes de plus de 5000 habitants ont changé de poste lors des dernières élections municipales, en 2001, ils seraient 70% cette année, a indiqué Stéphane Pintre, président du **SNDGCT**, mercredi 2 avril. Mais le DGS d'Antibes juge toujours que le terme de spoil system est inapproprié. D'abord parce qu'il définit le système américain, où la valse des fonctionnaires, loin de se limiter à la tête de la pyramide territoriale, descend très bas dans la hiérarchie. Ensuite parce qu'un autre phénomène explique ce fort taux de rotation des dirigeants territoriaux, qui reste à affiner dans les mois à venir : le pic démographique des départs à la retraite. « En 2001, l'intercommunalité, alors en plein essor, avec de nombreuses créations, avait permis à de nombreux DG de retrouver un poste. Aujourd'hui, les départs à la retraite donnent un peu d'oxygène », a fait valoir Michel Namura, vice-président du Syndicat.

Stéphane Pintre, citant la charte déontologique des DG, a rappelé chacun à la raison, et au respect des textes, des fonctions et des personnes, dans cette période chahutée.

« Les principes de la décharge de fonction, institués en 1989, sont désormais mieux compris, à la fois par les élus et par les fonctionnaires », s'est félicitée Corinne Hervé, responsable du réseau de médiation du Syndicat. « Avant, on nous appelait pour nous dire : aidez nous à garder notre poste. Aujourd'hui on nous dit : aidez-nous à en trouver un autre », a-t-elle souligné. Stéphane Pintre a cité plusieurs cas difficiles, où les nouveaux élus montrent

Évaluation du site

Site de l'hebdo La Gazette des Communes s'adresse aux professionnels de la fonction publique. Le site propose quelques articles concernant l'actualité des collectivités locales.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 3

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



actuellement un empressement à changer d'équipes peu conforme avec les textes en vigueur. « C'est notamment le cas à Valence, ou à Niort », estime Stéphane Pintre. A l'inverse, moins rares qu'on ne le croit sont les cas où l'équipe de direction survit à l'alternance. C'est, par exemple, le cas au Puy-en-Velay, où le nouveau maire a réuni récemment l'ensemble de l'équipe dirigeante pour lui renouveler sa confiance.

Lire aussi La Gazette à paraître le 7 avril, pp. 10 et 11.

Voir l'interview de Stéphane Pintre, président du **SNDGCT** (réalisé par Jacques Paquier le 2 avril).